

COMPTE RENDU DE REUNION  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Sainte Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence du Maire, Fromaget Marie-Thérèse.

Date de la convocation : 20 février 2020

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : AUMAND Damien, AVRIL Pierrick, BODET Clémentine, DEGAT Corinne, FROMAGET Marie-Thérèse, GADE Alban, GIRARD Claude, GUILLOTEAU Thomas, ROUSSEAU Véronique, LOISEAU Nathalie, RIVIERE Jean-Paul

Absent(s) excusé(s) : PORCHER Agnès - GUILLEMET Dominique

Absent (s) :

Secrétaire de séance : N. LOISEAU

Pouvoir : Mme Porcher a donné pouvoir à Mme Fromaget

Le Maire, Madame FROMAGET Marie-Thérèse invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 30 janvier 2020 à émettre des observations sur le compte rendu. Aucune observation, le compte-rendu est approuvé.

**2020-02-01 Carte carburant pro U**

Mme le Maire explique que suite au changement de direction de l'hyper U de Fontenay le comte, il nous ai demandé d'ouvrir un compte Carte Carburant Pro pour toute entreprise, collectivité...

Il faut donc compléter un dossier et une carte avec code confidentiel sera remis à la mairie pour faciliter l'approvisionnement à la station essence et aussi passer au 24/24. Une facture sera envoyée en fin de mois à régler pour le 10 du mois suivant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE que la commune va acquérir une carte Pro carburant U.
- Autorise Mme le Maire à signer tout document dans cette affaire.

**2020-02-02 demande de subventions 2020**

Article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ». Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

	<b>Montant attribué pour 2020</b>
ADMR Services soins	165 €
Religieux Association du Patrimoine	100 €
MFR Puy de sec – 1 enfant	30 €
ADMR Aide aux familles	330 €
CFA Maison familiale ifacom – 1 enfant	30 €
Les amis de la santé de la vendée	50 €
Association expression corporelle st valérien – 2 enfants	60 €
Football club plaine et bocage 15 enfants	450 €
Maison familiale horticole de mareuil 1 enfant	30 €

Il est précisé que ces associations ont présenté une demande écrite.

### 2020-02-03 Panneaux de signalisation (lieu-dit)

Mme le maire informe qu'il faut faire un état des lieux des panneaux manquants. Ont été signalés, que les panneaux suivants sont manquants, tombés ou arrangés :

- Les touches
- Le coq joyeux
- L'aire de pique nique du coudray....

### 2020-02-04 circulation route du bois de l'épaul

Mme BODET Clémentine signale que le car du RPI passe sur la route du Bois de l'épaul, que cela n'est pas son circuit. La mairie va se rapprocher de Souvetour pour avoir une explication.

### 2020-02-05 Etudes de devis

- CDA : devis pour tôle habillage entre mur et préau de la mairie : devis validé de 374.40 € ttc
- Sydev : les élus présents sont d'accord pour la pose de 2 lanternes à LED. Une explication sur le prix sera demandé au Sydev.

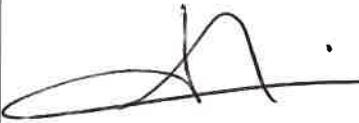
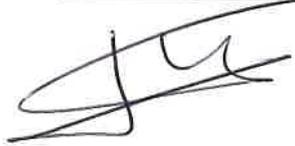
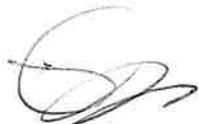
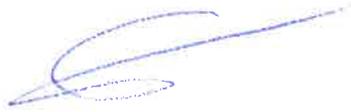
### Questions diverses

- L'association deux mains pour demain a demandé la réservation de l'ancien restaurant scolaire du jeudi 16 juillet au dimanche 19 juillet pour faire la cuisine en vue du festival « le rêve du lac » qui se tiendra à l'hermenault. Cette demande a été acceptée au forfait de 75 € pour cette location.
- Mme le maire lit le courrier reçu de la Commission administrative paritaire. Lors de sa réunion du 10 février dernier, la CAP a émis un avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés à la proposition de refus de titularisation de l'adjoint technique stagiaire.
- Le tableau des permanences du bureau de vote pour l'organisation des élections municipales du 15 et 22 mars a été complété.
- Fibre optique pour les particuliers : un travail de communication sera fait pour demander aux propriétaires qui seront identifiés d'élaguer les arbres qui gêneront les travaux en vue du déploiement de la fibre optique. Cette opération sera obligatoire avant le démarrage des travaux sur la commune.
- Fibre optique pour la mairie, site prioritaire : une étude a été menée avec E-collectivité en partenariat avec Linkt, le tarif proposé serait de 134 €/mois ht pour une solution fibre de 20M pour les 3 premières années (déduction d'une subvention attribuée par Vendée Numérique de 10 000 € sur 3 ans) à l'issue de ces 3 premières années se sera 320 € ht/mois. Cette étude sera revue lors de l'élaboration du budget 2020.
- Le locatif communal : les volets côté rue ne se ferment plus, un élu ira voir ce qui pourrait être fait.

*Mme le maire pour clôturer cette séance et la fin du mandat, remercie vivement l'ensemble des conseillers pour leur travail, leur participation.... Elle remercie les conseillers sortants qui ne se représentent pas au prochain mandat pour toutes ces années d'investissement données pour la commune.*

*M. Aumand, 1<sup>er</sup> adjoint demande à la nouvelle équipe qui sera en place de continuer le travail dans cette collaboration porteuse de projets et de travail positifs pour la commune.*

*Clôture de la séance à 23h00*

<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u> 	<u>AUMAND Damien</u> 	<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 
<u>ROUSSEAU Véronique</u> 	<u>AVRIL Pierrick</u> 	<u>BODET Clémentine</u> 
<u>DEGAT Corinne</u> 	<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 
<u>GUILLEMET Dominique</u> <u>Absent excusé</u>	<u>GUILLOTEAU Thomas</u> 	<u>LOISEAU Nathalie</u> 
<u>PORCHER Agnès</u> <u>Absente excusée</u>		

**Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :**

2020-02-01	Carte carburant pro U
2020-02-02	Demande de subventions 2020
2020-02-05	Etudes de devis

